

# PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE N°2

## 18.02.2025

### PRÉSENTS

#### Personnels de l'Éducation Nationale

Tom Lepage (Directeur, GS-CP)	Mathilde Marteau (Enseignante GS-CP)	Marie-France Bergeon (Enseignante CE1 CE2)
Cécile Danède (Enseignante MS GS)	Carole Charial (Coordonnatrice ULIS)	Céline Segeat (Enseignante CM2)
Charlène Jérôme (Enseignante PS MS)	Fabienne Viroulaud (Enseignante TPS PS)	Isabelle Rouget (Enseignante PS MS)
Anne-Marie Leblay (DDEN)	Léa Servant (Service civique)	

#### Représentants et personnels des collectivités territoriales

Christian Croizard (Maire de Mansle et président SIVOS)	Agnès Faure (Elue de St Groux)	Bouvron Matthieu (Elu de Fontenille et SIVOS)
Emilie Quignon (ATSEM)	Béatrice Sardin (cantinière)	Thomas Chêne (Elu de Llonnes)

#### Représentants des parents d'élèves et APE

Lucie Généreux	Aline Penaud	Déborah Sanctorum
Céline Audoin	Lucie La Goute	Alexandra Denys
Guillaume Fournier		

### EXCUSÉS

Gaëtan Signoret (Représentant de parent)	Audrey Hugonnaud-Fayollat (IEN)	Karine Dupleix (Enseignante CE2 CM1)
Faure Anne-Laure (Elue)	Marie-Claude Lemaire (Elue)	Christelle Babaud (Enseignante RASED)

### Ordre du jour :

- I. Bilan du premier conseil d'école
- II. DDEN
- III. Coopérative scolaire
- IV. Sécurité et climat scolaire
- V. Demandes de travaux et d'équipement
- VI. Sorties et projets pédagogiques
- VII. APE
- VIII. Questions diverses

Début de séance : 18h00

## **I. Bilan du premier conseil d'école**

Le directeur revient sur certains points annoncés lors du premier conseil d'école.

- Lors d'un point sur la sécurité, il avait été constaté un problème de manque de clés pour pouvoir fermer rapidement la salle des maitres et la garderie.
  - Les doubles n'ont pas encore été faits
- Dans les questions diverses, avait été évoquée la création d'un espace non-fumeur autour de l'école.
  - Réponse : la convention a été signée avec la ligue contre le cancer. Des panneaux indiquant l'interdiction de fumer ont été confectionnés. Ils seront posés en mars. Une communication sera faite à l'ensemble des parents d'élèves.
- Dans les questions diverses, avait été soulevé le problème de l'accès à la garderie par les membres de l'APE en raison du stockage du matériel de ménage juste derrière la porte
  - Réponse : Fait

## **II. DDEN**

Mme Leblay, Déléguée Départementale de l'Éducation nationale fait un résumé du rapport annuel qu'elle a rédigé à destination de la mairie, de l'école et de l'Inspection.

Ce rapport comprend des points sur les effectifs, la sécurité, la médecine scolaire, les bâtiments, le matériel, le transport, la garderie.

Mme Leblay a également rempli un questionnaire pour les 20 ans de la loi sur le handicap concernant l'intégration des élèves ayant une reconnaissance de handicap par la MDPH (maison départementale des personnes handicapées).

Elle soulève que sur les 8 élèves ayant besoin d'une aide humaine, 4 élèves ont une notification individualisée ce qui équivaut à 60h de temps de présence. Or ces élèves ne bénéficient que de 45h.

Monsieur Lepage a informé l'Inspection de cette situation. Malheureusement, il n'y a actuellement plus de moyens pour effectuer de nouveaux recrutements d'accompagnateur pour les élèves en situation de handicap (AESh) et répondre aux besoins.

Madame Charial signale que sur les deux journées de formation sur l'école (lundi 17 février et jeudi 20 février 2025), aucun remplaçant n'avait été prévu pour le dispositif ULIS. Certains élèves de l'ULIS ne sont pas venus sachant qu'il n'y avait pas de remplaçant prévu pour eux.

Monsieur Lepage précise qu'en effet l'inspection est partie du principe que les élèves de l'Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire (ULIS) sont inclus dans leurs classes

d'âge. Mais que toutefois, ces élèves doivent bénéficier de temps en regroupement avec la coordonnatrice autant que de besoin.

### **III. Coopérative scolaire**

Au 07 février 2025, le compte de la coopérative comptait 34 358,54€, incluant la somme de 19 900€ et le don de 3747,35€ suite à la dissolution de l'association folklore à Mansle.

Le directeur adresse au nom de l'équipe pédagogique ses remerciements les plus sincères à Mme Bonnet, ancienne présidente de l'association, pour ce don généreux.

Grâce à ce don, l'équipe pédagogique a décidé de l'achat de mobilier extérieur pour 2788€ : 2 bancs en maternelle, 1 banc en élémentaire, 1 tour d'arbre en élémentaire et 1 tour d'arbre en maternelle. Des pots et des végétaux vont également être achetés prochainement.

Si ces deux dons réservés au projet de re végétalisation sont enlevés, il reste sur la coopérative 10 711€ pour les projets restants.

Entrées	Dépenses notables
Photographies scolaires : 3833,50€	Bus – 169€ (spectacle CALITOM) Bus – 245€ (Visite Atrion) Plantes et livres maternelle : 60,78€ Spectacle Drôles d'oizo : 164€  Payement photographe : 2912,45€

Bénéfice net des photographies scolaires : 921€

La date des photographies pour l'année scolaire est fixée au 13 octobre 2025.

Le directeur demande s'il y a des retours des parents pour effectuer des changements.

Deux remarques ont été faites :

-les photographies sur le site de commande étaient peu lisibles car trop petites ;  
-certaines prises de vue d'élèves et groupe classe n'étaient pas très valorisantes.

### **IV. Sécurité et climat scolaire**

Le directeur commence par détailler les incidents survenus ce mardi 18 février. A savoir qu'à 9h07, l'alerte incendie s'est déclenchée. L'origine étant inconnue, le directeur a composé le 18. Le centre de régulation a pris la décision de laisser les élèves évacués et de faire intervenir les pompiers pour vérifier l'entièreté des locaux. Les gendarmes sont également intervenus ainsi que le peloton de surveillance et

d'intervention de la Gendarmerie (PSIG). Les élèves ont réintégré leurs classes vers 10h05.

L'alarme s'est ensuite de nouveau déclenchée vers 13h40 puis à 16h29 preuve d'une défaillance système.

L'entreprise en charge de la maintenance viendra contrôler les différents déclencheurs manuels.

#### Incendie :

1 exercice incendie inopiné réalisé le 07 janvier à 14h30 suite à la chute d'un balai sur le déclencheur manuel incendie.

Les élèves d'élémentaire ont rapidement évacué en bon ordre jusqu'au point de ralliement.

Les élèves de maternelle, en sortie de sieste et donc pas encore habillés, n'ont pas évacué car nous avions eu entretemps connaissance de l'origine accidentelle de l'alerte.

#### PPMS risques majeurs :

1 exercice transport de matières dangereuses devait être effectué le 18 février à 16h avec le scénario du renversement d'un camion transportant des matières dangereuses.

Suite au déclenchement 3 fois dans la journée du 18 février de l'alerte incendie, le directeur a décidé d'annuler l'exercice PPMS risques majeurs.

#### Climat scolaire :

Des perturbations des élèves de maternelle à la cantine sont rapportés aux enseignantes.

Monsieur le Maire précise qu'il doit être informé de tout manquement au respect des règles. Un cahier pour noter les incidents va être mis en place. Il est rappelé que le service de cantine est un service facultatif et qu'en cas de non-respect des règles, l'élève pourra en être exclu. Un courrier rédigé par la mairie sera adressé à l'ensemble des parents pour les informer.

#### Changement des entrées et des sorties :

**Constat :** Lors de la sortie à 16h30, les parents de GS/CP rentrent et attendent en bas de l'escalier. Les parents qui ont des enfants en maternelle et élémentaire, circulent à travers l'école pour chercher leurs différents enfants. Ceci crée une circulation peu claire et des différences entre parents qui attendent à l'intérieur des locaux et à l'extérieur.

**Solution à proposer :** changer la sortie des GS/CP qui se fera désormais au portail bleu.

Interdire les passages entre les cours maternelle et élémentaire pour les parents. Si des enfants sont récupérés à la maternelle, les parents ressortent pour attendre au portail bleu et inversement.

Les représentants de parents indiquent qu'il y a parfois des retards de sortie et que parfois le temps de récupérer un enfant en maternelle puis de venir en élémentaire, l'élève est déjà placé en garderie. Les responsables des temps périscolaires précisent que l'enfant n'est pas facturé pour la garderie sur les premières minutes.

Le changement de la sortie est acté. Un mot sera mis dans les cahiers de liaison pour informer les familles.

## **V. Demandes de travaux et d'équipement**

Le directeur dresse la liste des souhaits en travaux et investissements. Cette liste comprend des travaux jusqu'en 2026.

### **Demande de travaux :**

- Installer une étagère sous le préau maternelle pour ranger les jeux de cour. Etagère d'une profondeur de 40cm et qui sera placée 20 cm au-dessus du tableau noir.
- Fixer les supports à vélo sous le préau en maternelle
- Créer des caisses de rangement en bois pour les jeux en élémentaire
- Changer le WC adulte en maternelle
- Contrôler l'étanchéité de la porte du couloir de l'étage (fuite en cas de pluie)
- Retourner et ajouter de la terre à l'emplacement de l'ancienne haie pour réaliser quelques plantations temporaires pour le printemps
- Construire une petite scène en bois 150cm\*50cm ; h=20cm
- Construire une boîte à livres étanche pour la cour de récréation
- Repeindre les poteaux sous le préau (couleurs vives)
- Installer les tours d'arbres

### **Demande d'investissements :**

SIVOS	Mairie
-draisiniennes et autres engins roulants (2000€)	-équipements informatiques + tables et chaises  -système pour occulter le soleil et la visibilité en cas d'intrusion (fenêtres)  -voir pour un contrat de maintenance du parc informatique  -changement des huisseries

	<ul style="list-style-type: none"> <li>-faire des ouvertures entre les classes et le RASED (sécurité PPMS &amp; légalité 2 sorties sur une pièce)</li> <li>-rajouter des clapets de protection pour éviter les déclenchements d'alerte incendie ou PPMS intempestifs</li> <li>-assurer un accueil confortable aux collègues de Fontclaireau : déplacement de la salle des maitres et du bureau de direction à l'étage au-dessus du RASED</li> </ul>
--	---

Le directeur adresse ses remerciements, au nom de l'ensemble de l'équipe, à la municipalité pour leur engagement pour améliorer les conditions d'apprentissage et d'accueil des élèves et des personnels.

## **VI. Sorties et projets pédagogiques**

Le directeur détaille les sorties et projets prévus voire déjà passés.

### **Dispositif anglais renforcé :**

1 journée de formation est prévue pour les enseignants le jeudi 20 février toute la journée.

Le dispositif a également fait l'objet d'un temps de travail lors du temps de formation le lundi 17 février.

A cette occasion, la conseillère pédagogique langue vivante et les professeurs du collège étaient présents.

**Contrat local d'accompagnement à la scolarité :** Dispositif financé par la CAF et mis en œuvre par le CSCS Arc en Ciel de Mansle.

Pour la période 3, ce sont les élèves de CP/CE1/CE2 qui ont bénéficié des interventions autour de l'art plastique.

**Fête de fin d'année :** La date du vendredi 23 mai au soir dans la salle Gautier Capuçon est arrêtée.

Le thème serait autour du voyage avec différents tableaux autour des cinq continents mêlant chant, danse, expression scénique etc.

Les élèves bénéficient actuellement d'interventions de Li Jing Ma, cheffe de chœur du chœur du Pays Manslois pour la répétition des différents chants choisis. Li Jing Ma est intervenue 2 fois et interviendra au minimum 3 autres fois.

## **Projet re végétalisation et mixité sociale :**

Monsieur Croizard détaille les avancées du projet :

Le chiffrage des travaux a été fait avec un montant au plus bas à 189 000€. Un appel sera fait pour recruter un architecte pour la rentrée 2025.

La communauté éducative continuera d'être concertée pour envisager ensuite des travaux sur l'année scolaire 2025-2026.

## **Projets par classe :**

Maternelle :

Cinéma de Noël financé par le SIVOS le 02 décembre ;

16 janvier la Fabrik écolozic : création d'instruments de musique à partir d'objets récupérés.

Sorties à la médiathèque pour les MS/GS et GS

Intervention de l'infirmière sur les dents pour la classe de GS de Mme Danède.

GS/CP :

Intervention de l'infirmière sur la prévention sur les écrans et le sommeil.

Cinéma de Noël financé par l'APE

Sortie au théâtre (Crin blanc) prévue avec atelier philosophie

Intervention de calitom sur la confection de papier recyclé.

Intervention du comité départemental de handball.

Début d'une correspondance avec une classe du Royaume-Uni.

CE1/CE2 :

Intervention du comité départemental de handball.

Cinéma de Noël financé par l'APE

Sortie au théâtre (Crin blanc) prévue avec atelier philosophie

Intervention du comité départemental de basketball

Intervention de l'infirmière sur la prévention sur les écrans et le sommeil.

CE2/CM1 : Mme Dupleix était excusée sur ce conseil, ses projets n'ont pas été exposés.

## CM1/CM2 :

### Intervention de l'infirmière sur la puberté

Projet d'artistes en résidences financé par les Ateliers Médicis. 2 artistes viennent tous les jours une semaine chaque mois. L'objectif est la création d'un fanzine. Ce projet permet de mêler création artistiques et production d'écrit. En mars, les élèves travailleront le langage oral autour d'un échange avec les résidents de l'EHPAD Bergeron.

Projet TEO (territoire environnement océan), intervention avec les 6<sup>e</sup> et l'ULIS collège autour des déchets charriés par les rivières. C'est grâce à ce projet qu'une exposition réalisée à partir de déchets retrouvés sur les côtés a pu avoir lieu dans différents espaces de la ville. En avril, les élèves iront voir les ateliers de TEO et à cette occasion en profiteront pour faire également une sortie en mer.

## ULIS :

### Projet TEO

Avec les CE2/CM1, projet autour de la BD. Une sortie au CIBDI est prévue.

Participation au festival du livre jeunesse de Ruelle : Thom Pico, auteur de BD viendra sur l'école pour intervenir auprès des élèves de CE2/CM1 et d'ULIS.

## **VII. APE**

Le loto a eu lieu et s'est très bien déroulé avec environ 2000€ de bénéfices. A noter toutefois le peu de bénévoles présents pour aider.

La benne à papier a permis de récolter environ 100€ mais l'APE déplore la grande incivilité de certaines personnes qui mettent dans cette benne des déchets autres.

### A venir :

-objet personnalisé

La fête d'école du 23/05 et la teneur de la participation de l'APE n'a pas encore été discutée avec le bureau.

## **VIII. Questions diverses**

Questions des représentants de parents d'élèves	Réponse apportée
---	------------------

<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Préfiguration mise en place pour accueillir les élèves de Fontclaireau</b></li> </ul>	<p>Une réflexion est entamée notamment sur les locaux pour que les enseignantes de Fontclaireau soient dans de bonnes dispositions à leur arrivée. Cette réflexion porte notamment sur le déplacement de la salle des maitres et du bureau de direction pour recréer une salle de classe.</p> <p>Des journées d'intégration l'année prochaine pourront être envisagées pour faciliter l'arrivée de tous les élèves en septembre 2026.</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Demande de dérogation pour inscription en CP sur Mansle des élèves initialement prévus sur l'école de Fontclaireau.</b></li> </ul>	<p>Monsieur le maire indique qu'il n'y aura pas de dérogations pour que les élèves aillent sur Mansle une année plus tôt.</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Est-il envisagé des travaux de la cantine afin de pouvoir confectionner les repas sur place ?</b></li> </ul>	<p>De tels travaux ne sont pas envisagés.</p> <p>Les repas proposés par Sodexo sont validés par une diététicienne. Le prestataire a signé un accord avec des producteurs régionaux</p> <p>Monsieur le maire rappelle que les représentants de parents sont invités aux commissions cantine.</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Récréation élémentaire :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li><b>Demande d'informations sur les cloisonnements fille/garçon de l'espace ballon ?</b></li> </ul> </li> </ul>	<p>Lors du conseil des délégués regroupant des représentants de chaque classe, il a été soulevé qu'une majorité de filles ne s'autorisaient pas à jouer au ballon sur l'espace prévu.</p> <p>Une <b>expérimentation</b> a donc été lancée qui cloisonne filles et garçons et les plus jeunes et les plus âgés uniquement sur l'espace ballon, le reste de la cour étant mixte et non cloisonné. Il y a donc deux jours pour les filles et deux jours pour les garçons.</p> <p>Cette expérimentation temporaire a pour objectif de rétablir l'égalité pour ensuite favoriser la mixité. A noter qu'un tournoi de football pour les filles est organisé (celui des garçons viendra plus tard) et qu'il permet un réel engagement et un changement des mentalités.</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Accès aux jouets sous le préau refusé aux élèves d'élémentaires ?</b></li> </ul>	<p>Suite à de nombreuses dégradations des jeux proposés sous le préau, il a été décidé de les enlever.</p> <p>L'équipe pédagogique déplore ces dégradations et le manque de respect de certains élèves sur du matériel sensé profiter à tous.</p>

	Ces jeux sont réintroduits progressivement avec l'appui d'élèves référents du dispositif ULIS.
<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Demande d'un abri devant l'école pour les parents en attendant la sortie des élèves en cas de pluie.</b></li> </ul>	Ces travaux ne sont pas envisagés.
<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Maternelle : pourquoi les parents ne peuvent-ils pas rentrer dans la classe pour récupérer directement leur enfant et ne pas attendre qu'il soit remis par la maîtresse un par un ?</b></li> </ul>	<p>La circulaire 97-178 rappelle les dispositions suivantes :</p> <p>« La sortie des élèves : elle s'effectue sous la surveillance de leur maître. Cette surveillance s'exerce dans la limite de l'enceinte des locaux scolaires jusqu'à la fin des cours.</p> <p>Seuls les enfants de l'école maternelle sont remis directement aux parents ou aux personnes nommément désignées par eux par écrit, et présentées au directeur ou à l'enseignant. »</p> <p>Il résulte de ces dispositions que chaque élève de maternelle doit être remis individuellement et que cela peut donc prendre un peu plus de temps.</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Application école : est-il envisagé une application type « Pronote » pour l'école afin de pouvoir récupérer les devoirs en cas de maladie des enfants ?</b></li> </ul>	<p>La création d'un ENT (Ent One dans les écoles) peut être envisagée. Cela nécessite une concertation entre enseignants qui n'a pas encore eu lieu.</p> <p>Un ENT est toutefois payant (3€ par élève hors taxes, soit environ 600€ HT pour l'école et par an).</p>

Fin du conseil d'école à 19h30.

Prochain conseil d'école : le mardi 10 juin à 18h.

#### **Signatures procès-verbal :**

Le directeur

M. Tom Lepage

La secrétaire de séance,

Mme Marie-France Bergeon